

AMAP Cantagal

Contact: PATIN Nicole 04.67.78.96.65 cantagal34@gmail.com http://amap34cantagal.jimdo.com/ http://www.facebook,com/amapcantagal



Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

| Je (consom'acteur) Nom | ••••• | mail | •••• |
|------------------------|-------|------|------|
| m'engage à: | | | |

- accepter les aléas dus à l'agriculture biologique : ravageurs, climat, repos des terres.
- accepter les contraintes dues à la pratique de l'agriculture biologique et biodynamique: perte de culture, production agricole non calibrée et avec des défauts, présence d'insectes dans les cueillettes...
- à récupérer mes produits ou à les faire récupérer par une personne de mon choix à chaque distribution programmée. (Je porte la responsabilité de mes oublis ou indisponibilités).
- À participer quelques fois à la distribution: pesée, information, rangement des locaux de distribution. Pour cela, il me suffira de m'inscrire par internet sur les liens donnés dans l'année.
- accepter ma part en cas d'abondance ou de pénurie.
- accepter le prix du panier, de la caisse de pommes ou du poulet, calculé en transparence selon les coûts de production et un revenu décent consacré aux agriculteurs.
- partager mes compétences au sein de l'association selon mes disponibilités.
- Respecter le règlement intérieur de l'association.
- Payer ma cotisation de 15€ (chèque à l'ordre de l'AMAP). Payée le:.....

Nous (agriculteurs) nous engageons à:

- > accepter les aléas dus à l'agriculture biologique : ravageurs, climat, repos des terres,
- > utiliser des amendements organiques et produits phytosanitaires naturels, sans danger pour la santé et l'environnement.
- ➤ distribuer tous les légumes, les fruits et les poulets quelle que soit leurs poids ou calibres.
- > chaque consom'acteur recevra sa juste part durant les saisons.
- > participer aux réunions de l'association.
- > partager les connaissances et la passion de l'agro-biologie de nos exploitations.
- ➤ A présenter en transparence les méthodes de production et la gestion de l'exploitation.
- Notre engagement suit les principes de la charte des AMAP de 2003

référents distribution

<u>Sète</u>: AQUILINA Arlette & Patrick :06.82.17.57.69 et Claire Manseau <u>Frontignan</u>: POYETON Magali: 06.83.31.99.77 et Laurent Ruggeri Villeveyrac: KOCH vincent: 06.80.33.81.19 et Rachel Mauran

Poussan: PATIN Nicole: 04.67.78.96.65